

**ACCIDENT** Accompagner les victimes

## Unir les forces pour une réinsertion réussie

**E**n 2024, la Suva a enregistré plus de 495 000 accidents, dont 28 000 concernaient des cas graves avec un arrêt de travail prolongé. Heureusement, 90% des personnes accidentées parviennent à réintégrer leur poste.

### Reprendre le travail le plus tôt possible

Un accident peut vite arriver. Un coup d'œil sur son téléphone, un moment d'inattention et une vie tout entière bascule en une fraction de seconde. Des semaines, des mois, voire des années sont ensuite nécessaires avant de pouvoir reprendre ses activités quotidiennes et une vie professionnelle.

Des études montrent qu'après une incapacité de travail de six mois, les chances de réintégrer le monde professionnel diminuent de moitié. Tous les efforts doivent donc être mobilisés afin de permettre aux victimes d'accident de reprendre le travail le plus tôt possible.

### Des mesures efficaces pour la réinsertion professionnelle

L'année dernière, la Suva a enregistré plus de 495 000 accidents professionnels et non professionnels, dont 28 000 (6%) cas très graves ayant entraîné une absence au travail de trois mois voire davantage.

En tant qu'assureur-accident, la Suva propose différentes mesures pour aider les personnes accidentées à reprendre les activités quotidiennes et professionnelles. Les victimes d'accidents graves avec un arrêt de travail prolongé et dont l'avenir professionnel est incertain, sont intégra-



La SUVA accompagne les victimes d'accident du travail tout au long du processus de guérison. SUVA/GETTYIMAGES

lement suivies par les case managers de la Suva. Ces derniers les accompagnent tout au long du processus de guérison: durant leur séjour de réadaptation stationnaire, pour les questions liées aux prestations et aux thérapies médicales, dans le cadre des mesures de réinsertion ainsi qu'en matière de coordination et de collaboration avec les médecins, les employeurs et les autres assurances sociales.

### La présence de proches favorise la guérison

Un accident entraîne une période difficile pour de nombreuses victimes et le soutien de leur proche entourage prend toute son importance. Le retour à la vie quotidienne et professionnelle repose autant sur l'engagement de la Suva, des médecins, des thérapeutes que sur le soutien de l'entourage privé et professionnel. La famille, les amis, l'employeur

et les collègues peuvent grandement contribuer au processus de guérison. De petites attentions ainsi que des encouragements donnent de la force et de l'espoir aux patients jusqu'à leur rétablissement complet.

### Le rôle de l'employeur

Les employeurs jouent également un rôle très important dans la réinsertion d'une personne après un accident. Un poste de travail confirmé est aussi une garantie pour un collaborateur ou une collaboratrice accidenté. Il est extrêmement important que les patients conservent leurs repères sociaux et continuent de se sentir utiles. L'expérience le démontre d'ailleurs: après avoir subi un accident, les patients sont souvent motivés à reprendre le travail dès que possible. Car le travail apporte non seulement une sécurité matérielle, mais crée également du sens ainsi qu'une cohésion sociale.

### Tous gagnants

Au cours des dernières années, cette collaboration a permis à 90 % personnes accidentées en moyenne de reprendre le travail. Ce chiffre reflète un taux de réintégration élevé et une situation gagnante pour tout le monde. Les victimes d'accident retrouvent une certaine qualité de vie ainsi qu'une sécurité financière. Les entreprises conservent leur personnel et leur expérience tout en économisant des primes d'assurance. Et finalement, la Suva peut réduire le nombre d'indemnités journalières et de rentes à verser - un avantage dont bénéficient tous les assurés sous la forme de primes plus basses.

JEAN-LUC ALT

SUVA - COMMUNICATION D'ENTREPRISE

## LE RENDEZ-VOUS DE LA FORMATION CONTINUE



FONDS CANTONAL EN FAVEUR  
DE LA FORMATION CONTINUE POUR ADULTES  
KANTONALER WEITERBILDUNGSFONDS  
FÜR ERWACHSENEN

## Une aide précieuse pour la formation continue

Depuis cinq ans, le Fonds cantonal de formation continue des adultes vise à soutenir financièrement les organes qui mettent en place des cours de perfectionnement professionnel.

**C'**est en janvier 2021 qu'a été lancé le Fonds cantonal de formation continue des adultes, à la suite de l'adoption par le parlement valaisan, en 2020, de la Loi sur la formation continue des adultes (LFCA). «Ce fonds s'adresse principalement aux associations et organes qui mettent en place des formations. Il n'est pas conçu pour les privés, on ne subventionne pas les personnes en tant que telles», précise Nicolas Chablaïs, le président du fonds. Les soutiens fournis s'articulent principalement autour de la mise en place de cours et de formations complémentaires. «Cela peut concerner des compétences de base, des mises à niveau avec de nouvelles méthodes, comme le e-learning, ou encore la communication, la promotion de certaines formations mises en place.»

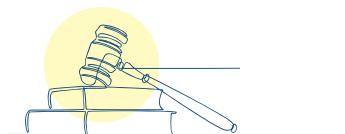
### Une demande en augmentation

Le Fonds cantonal de formation est géré par une commission de gestion, composée de neuf membres issus de l'État du Valais, des communes et de représentants du monde du travail.

Après cinq années d'existence, la demande est-elle élevée? Nicolas Chablaïs: «Pour le moment, nous n'utilisons pas la totalité du fonds à disposition, mais cela progresse, le nombre de demandes augmente chaque année et nous espérons que la formation continue poursuivra son développement en Valais.»

Les formateurs peuvent donc se rendre sur le site internet du Fonds cantonal de formation continue des adultes pour découvrir l'offre en détail et adresser leurs demandes à l'aide du formulaire en ligne. •

### Le fond cantonal valaisan c'est ...



**2020**

Adoption par le parlement valaisan de la Loi sur la formation continue



**2021**

Création du Fonds cantonal de formation continue des adultes



**40**

Le nombre de demandes acceptées depuis le lancement du Fonds

### Les associations bénéficiaires

#### Aujourd'hui: Le Pôle Formation Continue Santé Valais

Le Pôle Formation Continue Santé en Valais est une collaboration entre la HES-SO Valais-Wallis, l'Orfara SSVs et la Croix-Rouge Valais. Son objectif est de renforcer l'offre de formation continue dans le domaine de la santé en mutualisant les expertises des principaux organismes de formation reconnus nationalement.

Quel était votre besoin lorsque vous avez sollicité le fonds?

Nous avons besoin d'un soutien financier et de reconnaissance de nos démarches pour déployer notre plan d'action visant à la création d'un «Lab santé». Nous voulons mettre également en place des journées de formation continue coordonnées.

De quelle manière avez-vous bénéficié de ce fonds?

Nous avons pu bénéficier d'un soutien financier pour les projets qui ont été retenus.

Qu'avez-vous pu mettre en place grâce à lui?

Nous avons pu mettre en place le pôle de formation contribuant à garantir des soins de qualité et sécurisés pour les patients et leurs proches. Ceci en mettant l'accent sur la transmission de connaissances, de compétences et de pratiques cliniques. Nous avons aussi pu proposer gratuitement une formation continue sur la sécurité des patients ainsi que des ateliers de formation pour les professionnels en lien avec la thématique l'EMS du futur. •

Fonds Cantonal pour la Formation Continue des Adultes  
Rue de la Dixence 20 – 1950 SION - [www.fcfa-kwbf.ch](http://www.fcfa-kwbf.ch)



Pour toutes questions et informations supplémentaires, scannez le code QR

Retrouvez cette chronique sur Rhône FM aujourd'hui à 9h20 et en format long sur monpodcast.ch

